

**AVIS DE LA CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE
D'ILE-DE-FRANCE RELATIF A LA VACCINATION SUR LE COVID 19
Une stratégie vaccinale pour réduire les inégalités sociales de Santé**

- Considérant l'organisation de la campagne vaccinale sur le Covid 19, les priorisations successives données, le déploiement de centres de vaccination dédiés, l'extension des vaccinations dans les cabinets médicaux de ville, les dispositifs de prise de rendez-vous, les diverses modalités d'accès aux lieux de vaccination,

- Considérant les travaux menés par les instances de la CRSA, sa commission santé et son groupe permanent inégalités de santé, la Conférence Régionale de Santé et de l'autonomie d'Ile de France a décidé d'émettre un avis relatif à la campagne de vaccination contre le Covid19. Cet avis se centrera sur l'objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales, plus particulièrement en matière d'égal accès à la couverture vaccinale de tous les franciliens.

En préambule, la CRSA souhaite souligner la qualité des échanges et la mobilisation des services de l'Agence en direction des publics les plus fragiles.

Elle formule les recommandations suivantes :

1- Adapter la stratégie vaccinale aux territoires et aux populations franciliennes

Le mode et la dynamique de circulation du virus ont été différents selon les territoires (milieu urbain ou rural, caractéristiques socioculturelles des territoires, éloignement vis à vis des soins de proximité ...). C'est pourquoi la prise en compte de cette diversité implique pour la politique vaccinale régionale une réelle capacité d'adaptation (accompagnement et implication des publics concernés, déploiement des médiateurs et des politiques « d'aller vers », mais aussi « avec », démarche d'implication des divers acteurs locaux : professionnels de Santé, CCAS, associations, élus territoriaux)

2- Améliorer la qualité du système d'information relatif aux données de la campagne de vaccination

Pour connaître l'incidence quantitative et qualitative de la vaccination, et notamment pour évaluer les inégalités de recours à la vaccination (sociales, territoriales...), permettre leur compréhension, un recueil de données des personnes vaccinées est essentiel.

Ce recueil de données individuelles comprenant sexe, âge et commune de domicile serait un minimum pour évaluer le déploiement de la vaccination, et mesurer le taux de pénétration vaccinal par territoires, cibles et catégories de population.

Il doit répondre à tous les enjeux de la protection des données de santé, notamment quant à la possibilité de ré-identifier les personnes.

Ces informations doivent être mises à disposition et diffusées quasiment en temps réel dans le but de pouvoir ajuster la stratégie vaccinale aux territoires et à l'évolution de l'épidémie, **la stratégie vaccinale devant être d'autant plus forte dans les territoires que les taux d'incidence y sont élevés** – tout en impliquant simultanément la poursuite du dépistage.

3- L'accès à la vaccination

Les témoignages des membres de la CRSA confirment combien concrètement la fracture numérique pèse sur l'accès à l'information d'une partie de la population. Le numéro d'appel pour les rendez-vous de vaccination est souvent saturé.

Les difficultés d'accès sont nombreuses pour les personnes à mobilité réduite ou ne pouvant sortir de leur domicile.

C'est pourquoi la CRSA souhaite une information régulière sur les différentes modalités développées pour permettre l'accès à la vaccination des franciliens dans leur diversité (notamment sur les systèmes des transports vers les lieux de vaccination), ainsi qu'une information régulière quant aux effets qualitatifs et quantitatifs des mesures prises.

Avec l'accroissement à venir des publics concernés par la vaccination, la CRSA sera attentive à la diversité des moyens nécessaires pour permettre un égal accès à la vaccination à tous les franciliens.

4- Communication

Si la communication est une composante essentielle de la démocratie en santé, elle est aussi un facteur d'efficacité des actions de santé.

La CRSA souhaite qu'une communication régulière et rapprochée des résultats de la vaccination dans les différents territoires d'Ile de France lui soit apportée.

Cette information devra porter également sur les différentes modalités de mise en œuvre de la campagne (média-teurs, formations, autres).

La communication sera relayée tout aussi régulièrement aux huit Conseils Territoriaux de santé (CTS).

5- Associer les acteurs franciliens

La CRSA, avec les contributions des membres de ses instances et de celles des 8 CTS, veillera à échanger, dans le cadre de son comité de liaison, avec l'ARS sur les expériences et sur les difficultés constatées dans le déploiement de la campagne vaccinale et particulièrement sur l'objectif d'égal accès de tous les franciliens.

Elle sera particulièrement attentive, dans la situation complexe de la pandémie du Covid 19, à ce que durant les différentes étapes de la campagne vaccinale, l'ensemble des acteurs franciliens – collectivités territoriales (élus, services), associations, professionnels de santé soient informés, concertés et associés aux différentes étapes de la campagne vaccinale et de ses modalités.

oooo

**Approuvé à l'unanimité avec 2 abstentions par la commission permanente
le 19 mars 2021**